

I. Cinq questions posées à Didier Sarda

Q : Pourquoi cette candidature ?

Comme je l'ai écrit dans mon premier courrier, une des motivations est de proposer un choix aux Talloiriens : Talloires mérite qu'une fois tous les six ans, plusieurs points de vue quant à son futur soient débattus ! En rencontrant de nombreuses personnes pour constituer la liste, je me suis rendu compte que beaucoup ont des avis sur l'évolution de la commune. Je remercie aussi toutes les personnes qui, à la suite de ma lettre, nous ont fait parvenir des idées ou des remarques.

C'est pourquoi, encore plus aujourd'hui, une candidature basée sur la concertation, l'information et l'écoute me paraît importante.

En travaillant depuis maintenant un mois avec les équipiers que je vous présente, nous avons déjà des discussions passionnantes sur notre vision de l'avenir de notre village. C'est très excitant de se dire que demain on pourra servir Talloires...et c'est aussi une grande responsabilité qu'on ne s'imagine prendre qu'en informant et en tenant compte de l'avis du plus grand nombre !

Et comme je vous l'ai écrit en janvier, nous conduirons notre campagne dans le plus grand respect à l'égard des personnes qui ont géré notre commune jusqu'à maintenant.

Q : Comment avez-vous constitué votre liste ?

Constituer une équipe cohérente n'est pas facile. J'ai tenu à ce que les membres de ma liste représentent différentes sensibilités : parité hommes/femmes ; représentativité bourg / hameaux. Il me paraissait important aussi d'avoir plusieurs générations représentées : nous avons entre 30 et 72 ans. J'ai aussi remarqué que l'école faisait émerger chaque année des personnes qui participent à la vie du village le temps que leurs enfants sont scolarisés à Talloires : j'ai fait en sorte que durant tout le mandat, nous puissions avoir un conseiller municipal ayant des enfants dans l'école du village. Nous représentons aussi toutes les catégories de Talloiriens : ceux qui ont toujours vécu là, ceux qui ont choisi Talloires il y a 20 – 30 ans ou plus récemment. La grande majorité vit là tous les jours de l'année, mais nous avons aussi un résident « alternatif ! » (présent 120 jours par an) et un résident secondaire. Enfin je m'entoure de Talloiriens possédant une expertise dans des domaines bien particuliers comme la gestion ou l'écologie. (Voir la composition de notre liste dans le tiré à part).

Q : Comment comptez-vous concilier vos obligations de maire et votre activité professionnelle ?

Si nous sommes élus, je me rends compte que la fonction de maire demande du temps. J'ai donc prévu de me séparer de ma société de taxis : c'est elle qui me demande le plus de temps, et surtout de façon imprévue et peu facilement planifiable. Du point de vue professionnel, je me concentrerai donc sur mon activité d'agent de voyage. Et pour cette activité, s'il le faut, j'embaucherai un collaborateur.

Q : En quoi votre programme se différencie t-il de celui de la liste sortante ?

Je ne connais pas encore le programme détaillé de la liste concurrente. Mais je sais déjà que plus de la moitié des conseillers sortants se représenteront. Nous connaissons bien la politique de la liste sortante. Il n'y a pas de raisons fondamentales pour qu'elle change. Il y a des domaines où nous poursuivrons les orientations de la municipalité actuelle comme la vie sociale. Nous amplifierons la politique sportive ou les relations avec les associations. En revanche je pense qu'en ce qui concerne l'entretien et la valorisation du territoire, l'urbanisme, la vie culturelle, l'implication des administrés, les Talloiriens constateront un véritable changement.

Q : Si vous êtes élu, que ferez-vous les 100 premiers jours ?

Nous apporterons la réponse à cette question dans notre prochain document de campagne. Certaines de nos premières décisions découleront des attentes prioritaires des Talloiriens, attentes que nous identifierons lors de nos rencontres.